# SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

# HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.


## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu ci de l'installation, etc, d'un théâtre de tableaux mouvants,**

**Au No 1014 rue du Canal.**

Leopold Levy vs Victor A. Peres.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 89 908 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 14 juin 1909, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir

Au rez de chaussée de la bâtisse No 1014 rue du Canal—

Le contenu du théâtre de tabl aux mouvants sur lesdits lieux se composent de: 1 Machine de Tableaux Mouvants d Edison, 2 Pianos, 1 Orgue, 2 Lumières Spot, 5 R/S ecteurs, 1 Machine à Ecrire, une Scène et des Décors, 1 Bureau et un Eventail, plusieurs centaines de Chaises, 1 lot d'Extincteurs d'incendie et divers articles, etc., conformément à un inventaire sur filière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
G. M. Horner et U. Marinoni, avocats du demandeur.
9 juin—9 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée de valeur du septième District,**

Portant le numéro municipal ——— rue Joliet, entre Plum et Poplar (ilet borné par la rue Leonidas).

Frederick Dufourneau vs Succession de Henry Dufourneau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 80.055 — En vertu d'un writ de fieri facias contre la succession de Henry Dufourneau en faveur de Frederick Dufourneau, Oliver H. Vining, subrogé, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par les rues Joliet, Leonidas, Plum et Poplar, désignés comme terrains Nos 4 et 5 se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joliet (ci-devant rue Jefferson) sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats du demandeur en exécution.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,**

Portant le No municipal 4220 rue Claiborne, entre Berlin et Milan.

Veuve Annie Harris vs Gabe L. Lawrence et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 89.687 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311, rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 juillet 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, etc., qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré borné par les rues Claiborne, Milan, Willow et Berlin, ledit terrain mesure trente pieds de façade rue Claiborne, la même dimension en largeur à l'arrière, sur cent cinquante pieds profondeur, entre lignes parallèles: ledit terrain étant désigné par le No 2a du carre 670.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 20 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.
4 juin—4 5 11 18 25—juil 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.**

Portant le No municipal 3833 rue Magazine,

Entre les rues Général Taylor et Peniston.

(carré borné par la rue du Camp.)

M. A. Moonan vs J. Vic. Le Clerc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 89,790 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 juillet 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (portant l'ancien numéro municipal 1029 rue Magazine,) et tout ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 11 dans le carré No 11 (maintenant No 224), borné par les rues Magazine, Général Taylor, Peniston et Camp, sur un plan déposé parmi les archives de James Graham, ancien notaire de cette ville, comme plan No 140, lequel mesure d'après ledit plan trente-deux pieds (32') et cinq pouces (5") de façade rue Magazine sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Parkerson & Brosan, avocats pour le demandeur.
4 juin—4 5 11 18 25—juil 2 8

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Sixième District,**

Mesurant 100 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur et façade à la rue Ann de 125 pieds entre lignes parallèles (ilet borné par les rues Audubon—autrefois Chestnut—et Irma—autrefois Louisa)

Veuve Bernard Meyer vs Catherine C. Barnes, exécutrice testamentaire, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 89.636 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juillet 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 51, borné par les rues Audubon (autrefois Chestnut), Ann, Walnut et Irma (autrefois Louisa) laquelle dite portion de terre forme le coin des rues Walnut et Ann et mesure cent pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur et face à la rue Ann de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Felix J. Dreyfous, avocat pour la demanderesse.
28mai—28—juin 4 11 18 25—juil 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un lot de terre de valeur dans le Deuxième District,**

Rue Dumaine, entre les rues Lopez et Rendon (ilet borné par la rue Ste-Anne.)

John H. Schiebert vs Anthony Randazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89,421—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet 431, borné par les rues Lopez, Rendon, Dumaine et Ste-Anne, désigné par le No 13 sur un croquis fait par Georges de Armas, voyer, daté du 19 novembre 1900, annexé à un acte passé pardevant R. Legier, notaire le 16 avril 1900 et d'après lequel led t croquis dudit lot mesure trente pieds, neuf pouces et trois lignes de face à la rue Dumaine sur cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John Wagner, avocat pour le demandeur.
7mai—7 14 21 28—juin 4 10

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de George John Brunner**

et Mary Grote, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 88.746 —Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Brunner, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier. — Oliver S. Livaudais, avocat.
1 juin—1 5 10

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu, etc., d'une buvette, aussi un "pool table".**

Columbia Brewing Company vs M. et D. Delaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 89.559—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, SAMEDI, le 19 juin 1909 à 10:30 heures A. M de la propriété ci-après décrite, à savoir

En mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Le contenu, fond, d'articles et installations, etc., d'une buvette d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un "Pool Table" et accessoires.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Gustave Lemle, avocat pour la demanderesse.
8 juin—8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente Importante par le Shérif Civil**

**D'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,**

**Portant les Nos Municipaux 1015-1021 rue Constance—Nos 1005-7 rue Poeyfarré**

(Dans l'ilet borné par la rue Magasin et l'avenue Howard)

Avec toutes et particulièrement les Machines, etc., y contenues, le tout connu comme la propriété et Usine de la Manufacture de Glace de la

**Walker Moss Ice Company**

Henry Vogt Machine Company vs William Underwood Moss et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89 693—En vertu d'un writ de fieri facias contre William Underwood Moss, James S. Walker Moss et Alanson Trigg Moss, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1909 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant connu comme le vieux No 167 rue Constance, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance (autrefois Foucher), Poeyfarre, Magasin et Delord, maintenant avenue Howard, et mesurant vingt pieds de face à la rue Constance sur cinquante six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles, avant l'usage d'une allée en commun sur le côté le plus près de la rue Poeyfarre sur ledit lot ou portion de terre ci-décrit, et deux autres lots de terre formant la portion du devant des lots Nos 13 et 14, et la dite allée étant une portion de ce lot.

Deuxième—Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Constance (autrefois Foucher), Magasin et Delord, maintenant avenue Howard mesurant vingt-huit pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue Poeyfarre sur quatre-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune aux autres propriétés: ladite allée étant située dans le fond des lots présentement vendus comme il est démontré sur un d vis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 16 juillet 1883: ledit lot ou portion de terre ici décrit formant toute la façade de la susdite profondeur de quatre-vingt pieds du lot de terre désigné par le No 13.

Troisième—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance [autrefois Foucher], Delord [maintenant l'avenue Howard], les rues Magasin et Poeyfarré, désigné par les Nos 15 et 16 sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, de la date du 12 novembre 1846, et déposé comme plan No 46 dans le livre des plans No 2 en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, pour référence, ledits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-quatre pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Constance sur cent treize pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles et sont bornés dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces auxquels ils ont l'usage en commun avec les autres lots d'après ledit plan, le tout en mesure anglaise.

Ensemble avec les machines à glace, compresseur d'amoniaque, condenseurs, échangeurs, pompes, réservoir en fer et réservoirs pour glacer et chars, tubes, tuyaux et autres connections, chaudières, fours, et diverses parties de et tous tuyaux et leurs connections, etc., en et sur la propriété ci-dessus décrite, le tout formant et composant de la manufacture de glace connue comme la propriété et manufacture de glace de la

**Walker Moss Ice Company.**

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Rice & Montgomery, avocats pour la demanderesse
14 mai—14 15 16 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,**

Formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Roman.

Dans l'ilet borné par les rues Prieur et St-Bernard.

Columbia Brewing Company vs S. D'Asaro

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 88.149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certaine lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Roman, Prieur et St Bernard. Les dits trois lots sont désignés par les numéros 8, 9 et 10. Le lot No 8 mesurant M. F. trente pieds onze et demie pouces de face à la rue Lapeyrouse sur cent pieds onze pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7, et quatre vingt sept pieds six pouces de profondeur, le séparant du lot No 9. Trente quatre pieds trois pouces en largeur dans le fond. Le lot No 9 mesurant aussi en M. F. trente pieds onze et demie pouces de face à la rue Lapeyrouse quatre vingt sept pieds six pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 10, trente quatre pieds trois pouces en largeur dans le fond. Le lot No 10 formant le coin des rues Lapeyrouse et Roman et mesurant trente pieds onze et demie pouces de face à la rue Lapeyrouse sur soixante et un pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Roman et trente quatre pieds trois pouces en largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.
21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,**

Portant les Nos municipaux 415 et 417 rue Sud Hennessey, entre les rues Banks et Baudin,

(Ilet borné par la rue Sud Alexander)

Keystone Life Ins. Co. of Louisiana vs Mme Sarah Ann McArdle, épouse de Alphonse L. Blum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans— No 89.651 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1909, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 798, borné par les rues Baudin, Sud Alexander, Banks et S. Hennessey (anciennement S. Napoléon). Ledit lot est désigné par le No treize sur un certificat d'arpentage fait par Louis Dauey, ingénieur civil et voyer, le 5 juillet 1900, et commençant à une distance de cent huit pieds du coin des rues S. Hennessey (anciennement Sud Napoléon) et Baudin et s'étendant vers la rue Banks, mesurant trente-quatre pieds neuf pouces trois lignes de face à la rue S. Hennessey (anciennement S. Napoléon par cent cinquante-cet pieds deux pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et le tout d'après le certificat de voyer ci-dessus référé et lequel est annexé à un acte de vente passé pardevant Robert P. Upton, notaire, le 20 septembre 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse
21 mai—21 22 28—juin 4 11 18 24


# Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. C.



# L'ABEILLE

DE LA

# Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.